



21, rue Alphonse de Saintonge
17000 La Rochelle
Tél : 0825 56 00 31
Fax : 05 46 50 44 80
Internet : <http://www.exelgreen.com>
Email : info@exelgreen.com

Contrat de garantie

Durée : la garantie proposée est de 8ans.

Date édition : 01-01-2006

La garantie couvre les phénomènes suivants :

- Signes apparents de décolorations causées par les rayons U.V.
- La résistance au déchirement du tapis.
- Manifestation d'usure exceptionnelle

Cette garantie ne couvre pas les avaries de toute nature qui pourraient résulter d'une utilisation mauvaise ou abusive, d'un accident matériel, de la malveillance ou de l'intention frauduleuse du client ou de ses préposés, de catastrophes naturelles d'un défaut d'entretien ou de précaution ou de tout accident, dont la cause est extérieure à l'utilisation normale du matériel.

La garantie cesse immédiatement d'être applicable à tout matériel modifié par le client sans accord préalable écrit d'Exelgreen ou sur lequel des pièces d'origine, suite aux interventions, installation ou désinstallation ou autres effectués par le client ou son personnel, auraient été remplacés par des produits non agréés par Exelgreen.

La garantie est suspendue au paiement intégral du prix et se trouve purement et simplement annulée en cas de retard de paiement.

Cette garantie est accordé intuiti personnae et se perd définitivement en cas de cession des matériels à un tiers.

Le propriétaire devra, le cas échéant, s'assurer contre les risques suivants : tempêtes, neige et grêle, faute intentionnelle, fait d'un tiers, catastrophes naturelles.

Garantie susceptible d'être modifié en fonction des fournitures et de leurs fabricants.